



commune de **Jouars -  
Pontchartrain**

Jun 2026

Journal d'information  
de la vie municipale, locale,  
associative et culturelle

[www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)



# Votre nouvelle équipe municipale

Page 20

Page 05

Fiers de nos habitants  
- Overbound

Page 16

Hommages à Lucien Déora  
et à Serge Villain

Page 22

Dossier finances 2026

# Sommaire

03

Le mot du Maire

—

04

La médiathèque en images

—

05

Fiers de nos habitants

—

06

Développement économique

—

08

Zoom sur l'actu

—

12

L'actualité en bref

—

16

Les papiers du numéro

—

20

Les dossiers du numéro

—

26

Vie des associations

—

32

Tribunes libres

—

33

Liste des délibérations

—

35

Agenda

—


**Mairie de Jouars-Pontchartrain**

1, rue Sainte Anne  
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

**Téléphone :** 01 34 91 01 01

**Site internet :** [www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)

**Courriel :** [mairie@jouars-pontchartrain.fr](mailto:mairie@jouars-pontchartrain.fr)

**Facebook :** @jouarspontchartrain

**Instagram :** @commune\_jouarspontchartrain

**Horaires**
**d'ouverture de l'accueil**

**Lundi :** 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30

**Mardi, mercredi, vendredi :**  
8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

**Jeudi :** 8h30 - 12h00

**1<sup>er</sup> samedi du mois :** 10h00 - 12h00



Parc Haute Vallée de  
naturel régional Chevreuse



**Photo couverture :** Pascale Flériag | **Directeur de la publication :** Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, finances et numérique :** Patryk Magnier, Alexis Godin, Dominique Bogé, Flavie Hourtolou, Thierry Wintzenrieth, Willy Boyé, Cynthia Dilasseur, Julia Lynch | **Service communication :** Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain, Emma Pomarel | **Crédits photos :** Shutterstock, Magnific, Pexels-Ozanyavuzphoto, Canva, ABC&O, ACSERB, CMDJP, ACSJP, AC Chennevières, APSAD et AJPH | **Conception graphique :** Marion Duquenoÿ Datin | **Impression :** Grillet Impressions



## Le mot du Maire

### Chères Chartripontaines, Chers Chartripontains,

Tout d'abord, permettez-moi d'adresser un grand merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont témoigné leur confiance lors du scrutin municipal du 15 mars dernier. Ils l'ont fait dès le premier tour avec force et conviction, exprimant ainsi le souhait de voir le travail entrepris depuis 2023 se poursuivre au cours de la présente mandature. Cette confiance m'oblige et, avec toute mon équipe, je m'emploierai à ne pas la décevoir. Mais sachez aussi que je serai le maire de tous les Chartripontains, sans distinction.

L'équipe municipale est désormais au service de la communauté chartripontaine. Comme annoncé lors de la campagne, notre action sera de préparer la commune aux enjeux et aux défis qui nous attendent : la transition écologique et l'adaptation aux évolutions de la société, la préservation de notre cadre de vie et la protection de sa dimension rurale, le maintien de notre bien-vivre ensemble par la diversité et le dynamisme des activités communales.

Pour cela, nous vous avons présenté un programme de 87 propositions qu'il nous appartient de mettre en œuvre durant les 6 années de la mandature. Nous le ferons avec méthode, transparence et proximité. Mais aussi, avec votre participation, car je souhaite vivement que l'avenir, nous le construisions ensemble. Qu'il s'agisse des associations ou des talents individuels, la communauté chartripontaine est riche de potentialités, de savoir-faire, d'engagements personnels. La preuve nous en est donnée chaque jour : à nous de cultiver encore plus ces précieuses ressources.

Mais d'ores et déjà, les projets avancent avec l'ouverture de la maison médicale dans l'enceinte de l'hôpital (où nous espérons accueillir dans les prochains mois de jeunes médecins afin de répondre aux besoins criants de nombreux patients), la création d'une 9<sup>ème</sup> classe de maternelle, la rénovation et l'agrandissement de l'école JP3 ou encore la modernisation des équipements techniques du gymnase Phélypeaux.

Avec la fin de l'année scolaire et l'approche de l'été, un « joli bouquet » d'activités festives vous attend : le théâtre, les concerts et galas de danse des associations, la Fête communale (20 juin), la Fête nationale (13 juillet), la Kermesse des écoles (27 juin), la Fête du sport (3 juillet). Et, en point d'orgue, le passage à Jouars-Pontchartrain de la dernière étape du Tour de France le dimanche 26 juillet, un événement exceptionnel à ne pas manquer.

À toutes et à tous, je souhaite un bel été pour goûter un repos bien mérité et vivre de joyeux moments avec vos proches.

À vous, bien chaleureusement.

**Thomas Mengelle-Touya**  
Maire de Jouars-Pontchartrain



1



2



3



4



5



6



7

- 1: Animations avec l'EEAP Christian Lazard (Etablissement pour Enfants ou Adolescents Polyhandicapés) et le centre de loisirs maternel
- 2: Bébés contes : « Coccinelle, jolie demoiselle »
- 3: Conférence : « La BD raconte le monde »
- 4: Du 31 mars au 7 avril - Semaine de la presse et des médias à l'école Jacques Prévert
- 5: Atelier « À vos aiguilles » avec les enfants
- 6: Journées Blaise Cendrars - Concert Jazz avec le groupe « Black Coffee »
- 7: Nuit de la lecture



# À Jouars-Pontchartrain, les projets ambitieux naissent parfois d'une simple passion



À seulement 24 ans, Florian Palvadeau, Chartripontain, a déjà transformé une passion en véritable aventure entrepreneuriale. Amateur de sports extrêmes et de défis physiques, il découvre, il y a quelques années, les courses à obstacles de type Spartan Race.

L'expérience est un déclic. Enthousiasmé par l'esprit de dépassement de soi qu'elles procurent, il se lance alors un défi personnel : créer son propre événement sportif, mais en l'imaginant différemment. Son ambition est claire : proposer une course plus accessible, ouverte à tous les publics, quels que soient l'âge ou le niveau sportif.

C'est ainsi qu'est né Overbound Race. Plus qu'une simple compétition, l'événement se veut une expérience où chacun peut se fixer ses propres objectifs, se dépasser et ressentir la satisfaction d'avoir donné le meilleur de lui-même.

Cette aventure, il la mène en parallèle d'une activité salariale dans une entreprise locale, qui lui a permis d'aménager son temps de travail afin de développer son projet.

Le concept repose sur une idée originale : un parcours en boucle de 2 kilomètres jalonné d'obstacles, que les participants peuvent parcourir autant de fois qu'ils le souhaitent pendant la durée de l'événement. Cette formule à tours illimités est la clé de son originalité : elle permet à chacun d'avancer à son rythme et rend la course véritablement accessible à tous.



Mais Florian ne s'est pas contenté d'imaginer ce projet. Il l'a construit de A à Z. Il a créé sa propre société de production d'événements sportifs, développe sa communication et fabrique lui-même les obstacles utilisés lors des courses. Un choix qui lui permet de maîtriser les coûts tout en conservant son indépendance. Après une première édition organisée à petite échelle en 2025, qui lui a permis de tester et d'affiner son concept, Florian voit désormais plus grand. La prochaine édition se tiendra le 12 septembre prochain à la base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et a pour ambition de rassembler près de 800 participants. Florian incarne une jeunesse entreprenante qui ose concrétiser ses ambitions. Son parcours démontre qu'avec de la passion, de la persévérance et beaucoup de travail, il est possible de transformer un rêve en réalité. Une belle source d'inspiration pour tous ceux qui souhaitent, eux aussi, se lancer de nouveaux défis.





## À vos agendas



**Soirée annuelle des entrepreneurs locaux en partenariat avec la commune de Beynes.**

Jeudi 2 juillet à 19h00

Salle du conseil municipal à Jouars-Pontchartrain

**Infos et inscription :** s.bataillet@jouars-pontchartrain.fr

## Retour sur la journée du bien-être

**La Journée du Bien-Être du 15 février a une nouvelle fois rassemblé habitants et professionnels autour de moments de partage et de découverte.**

Le public a pu profiter des stands, conférences et animations tout au long de la journée.

Une édition chaleureuse et conviviale.

Prochaine édition : le dimanche 14 mars 2027.



## Bienvenue à...

### Zenstyle

Barber Shop  
8 route de Paris  
07 46 56 64 92

### Assistadmin.dom

Aide administrative et accompagnement à domicile  
06 61 57 71 63  
www.assistadmin-dom.fr

### Le 760

Coffee Shop, Bar & Tapas,  
Brasserie, Brunch et animations  
2 route de Paris  
01 86 04 31 35

## Vos prochains marchés animés

**Nouveau**

Dimanche 28 juin

### On déjeune sur le marché !

Ce jour-là, des tables, chaises et barnums seront à votre disposition pour déjeuner entre amis ou en famille.

Boisson offerte par la mairie.

Les traiteurs resteront plus longtemps et proposeront une offre à consommer sur place.

Venez profiter d'un moment convivial et gourmand au cœur du marché accompagné d'une ambiance musicale !

Dimanche 20 septembre

### Marché du patrimoine

Artistes et créateurs locaux

Dimanche 11 octobre

### Marché d'automne

Animations enfants et adultes



## Foodtrucks en soirée à Jouars-Pontchartrain

parking du foyer rural

MARDI



**PINSA & CO**  
**Pinsa, puccis**  
07 80 31 28 27

MERCREDI



**MG CARRIBEAN**  
**Spécialités caribéennes**  
07 58 82 47 05

JEUDI



**LCDO**  
**Pizzeria**  
07 69 31 50 04

VENDREDI



**MAISON PRAJAULT**  
**Spécialités aveyronnaises**  
06 61 81 92 33

## Le Coworking JP

**Aujourd'hui, le CoworkingJP s'affirme comme bien plus qu'un espace de travail.**

C'est un véritable hub économique local. Un lieu où se croisent entrepreneurs, formateurs, indépendants... mais aussi des salariés en quête de nouvelles façons de travailler, plus flexibles et plus ancrées dans leur territoire. Concrètement, cela signifie :

- des rencontres qui créent des opportunités,
- des événements qui font émerger des projets,
- des compétences qui se complètent et collaborent !

Le CoworkingJP devient ainsi un point de connexion entre les acteurs économiques locaux, un espace où l'on ne vient pas seulement travailler, mais aussi développer son activité, son réseau et ses perspectives.

Et ces dernières semaines en ont été une belle illustration, notamment lors de notre Journée Portes Ouvertes du 22 mai.



## Ça s'est passé au CWJP

Plusieurs ateliers ont ponctué le calendrier du CWJP. En voici quelques exemples :

- **10 mars** : *Matinale CPME78* dédiée aux difficultés des entreprises ;
- **24 mars** : Atelier *LinkedIn* ;
- **14 avril** : Atelier *Organiser un événement* ;
- **18 mai** : *Arti Club 78* de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Yvelines ;
- **19 mai** : Atelier *La boîte à outils des entrepreneurs* ;
- **22 mai** : JPO ;
- **Le 5 juin** : Atelier *e-facturation* ;
- **Le 8 juin** : *Café des entrepreneurs* ;
- **Le 15 juin** : *CoLab'Café*, retour sur la JPO.

### Vos prochains RDV au CoworkingJP !

**Le 26 juin**  
Autour d'un Café  
avec Femmes Entrepreneurs 78  
de 8h30 à 10h

**Le 10 juillet**  
Café des entrepreneurs  
de 8h30 à 10h

### Activités sportives



Pensez à vous inscrire aux activités sportives du CoworkingJP pour la rentrée de septembre :



Yoga : les lundis et mardis midi  
Pilates : les jeudis et vendredis midi

Pour plus d'informations :  
[bienvenue@coworkingjp.fr](mailto:bienvenue@coworkingjp.fr)



## Développement économique

# La « Halle des saveurs »

### Un projet issu des constats de l'étude Shop'In

La commune de Jouars-Pontchartrain bénéficie aujourd'hui d'une offre commerciale reconnue et appréciée des habitants. L'étude Shop'In réalisée en 2022 a notamment mis en avant la présence de commerces rares ou de grande notoriété permettant d'élargir la zone de chalandise.

Cette étude a toutefois souligné plusieurs enjeux pour l'avenir du commerce local. Il apparaît nécessaire de compléter l'offre dans le secteur alimentaire, notamment autour des métiers de bouche et des primeurs.

Par ailleurs, afin d'accompagner le développement maîtrisé de son centre-bourg, la commune a fait le choix de préempter un local commercial.

C'est dans ce contexte qu'est née la réflexion autour d'un projet visant à créer un lieu capable d'accueillir et d'accompagner les commerçants chartripontains de demain, tout en préservant l'équilibre et la qualité de vie du centre-bourg.

### Projection : une halle conviviale tournée vers les circuits courts

Le projet, actuellement baptisé « Halle des saveurs », vise à créer un lieu convivial et attractif venant compléter l'offre existante sur la commune. L'objectif est de proposer des commerces aujourd'hui absents ou insuffisamment représentés à Jouars-Pontchartrain.

Il est notamment envisagé l'installation d'un boucher, d'un fromager et d'un primeur. Le projet prévoit également un espace dédié aux producteurs locaux et artisans afin de proposer des produits de proximité (miel, farine, œufs, pâtes), dans un esprit de « boutique à la ferme ». Une autre partie de la halle serait consacrée aux créateurs locaux afin de leur offrir une vitrine et valoriser les savoir-faire du territoire.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, la Commune a acquis le local commercial situé au 24 route de Paris pour un montant de 460 600 €. L'acte d'acquisition a été signé par Monsieur le Maire le 29 janvier 2026. Le financement de cette acquisition repose sur un prêt contracté auprès de la Banque des Territoires, qui permet à la commune de bénéficier d'un prêt à taux réduit.

### État d'avancement : un projet en phase de travail et de concertation

Un groupe de travail, en collaboration avec la manager de centre-ville, poursuit la définition du projet, de son modèle économique et des conditions d'installation des futurs commerçants. Parce que cette future halle a vocation à être un lieu de vie au service de tous, un questionnaire sera prochainement proposé aux habitants afin de recueillir leurs attentes et leurs idées.

Des premiers contacts ont déjà été engagés avec certains professionnels susceptibles d'intégrer la future halle.



Les prochaines étapes consisteront à finaliser les études techniques et financières, ainsi qu'à instruire les demandes de subventions. En effet, deux dossiers de demande de subventions doivent être déposés au cours de l'été auprès de :

- La Région Île-de-France dans le cadre du dispositif « Revitalisation commerciale des communes en milieu rural » ;
- L'État au titre du Fonds de Restructuration des Locaux d'Activité.

Un calendrier opérationnel sera ensuite défini afin d'engager progressivement la concrétisation de ce projet structurant pour l'attractivité commerciale et la dynamique locale de Jouars-Pontchartrain.

Santé

## Inauguration de la maison médicale

**La cérémonie d'inauguration de la nouvelle maison médicale, ouverte dans l'enceinte de l'hôpital de Pontchartrain, s'est tenue le 20 mai dernier. Étaient présents Monsieur Thomas Mengelle-Touya, Maire de notre commune, Monsieur Pascal Bellon, Directeur général de l'hôpital, Monsieur Nicolas Ventre, Sous-préfet de Rambouillet, des professionnels de santé d'horizons divers et des élus de la commune.**

Monsieur Pascal Bellon a vivement félicité les acteurs du projet, en l'occurrence la commune, l'hôpital de Pontchartrain et les docteurs Novillo et Husson, médecins de la commune. Il a également souligné l'intérêt pour la population de nouer des partenariats entre l'hôpital public et la médecine de ville car, précise-t-il « c'est ainsi que nous pouvons répondre au plus près des besoins locaux. »

Le maire est ensuite intervenu pour relater l'historique du projet. Il a mis en avant les conditions très attractives faites aux praticiens qui intégreront cette nouvelle structure. Le docteur Novillo et le docteur Husson, étant sur place depuis l'ouverture, ont confirmé le fait qu'ils appréciaient leurs nouvelles conditions d'exercice.

La maison médicale a pour objectif principal de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé sur la commune, notamment de jeunes médecins et internes. Cette démarche vise, à terme, à renforcer l'offre de soins et à permettre l'accueil de nouveaux patients.



Aujourd'hui, 3 cabinets sont opérationnels. Dans un second temps, d'autres locaux au sein de l'hôpital pourraient être affectés à l'exercice médical après quelques travaux de rénovation et d'aménagement.

L'enjeu maintenant prioritaire : accueillir dans cette nouvelle structure de nouveaux médecins. Pour cela, tous les réseaux doivent être activés, toutes les pistes, explorées. C'est un travail auquel chacun peut contribuer par ses relations, ses connaissances, ses initiatives.

À ce jour, les modalités de prise de rendez-vous ne sont pas encore ouvertes. Dès que les médecins pourront accueillir des nouveaux patients, nous ne manquerons pas de vous en informer via les différents canaux de communication de la mairie.



## Séniors

## Dispositif YES+

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement des seniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jouars-Pontchartrain, en collaboration avec France Services, déploiera cet été le programme YES+ auprès des Chartripontains âgés de plus de 60 ans.

Porté par le Département des Yvelines et l'Agence AutonomY, ce dispositif favorise les échanges intergénérationnels en mettant en relation des jeunes engagés avec des seniors souhaitant partager des moments de convivialité et de dialogue.

Pour cet été, la commune a recruté Camille E., étudiante en kinésithérapie, en qualité d'agente de convivialité du 13 juillet au 12 août 2026.

Durant cette période, elle proposera différentes actions destinées à créer et maintenir du lien social auprès des aînés :

- des visites de convivialité à domicile pour rompre l'isolement ;
- des appels téléphoniques réguliers afin de garder le contact ;
- des moments de partage à travers des activités collectives, des sorties ou des échanges conviviaux.

Ce programme gratuit s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus. Il a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie tout en favorisant les rencontres et les échanges entre générations.

### Comment bénéficier du dispositif ?

**Les seniors souhaitant profiter de ces visites ou appels peuvent s'inscrire :**

- **En ligne** sur la plateforme YES+ : Inscription Senior – YES+ Yvelines
- **En remplissant un formulaire d'inscription** disponible à l'accueil de la mairie ou en ligne, à transmettre ensuite :
  - par courriel à : [yesplus@yvelines.fr](mailto:yesplus@yvelines.fr)
  - ou par courrier à l'Agence interdépartementale de l'autonomie Yvelines et Hauts de Seine : « Dispositif YES+ »  
17, rue Albert Thomas - 78130 Les Mureaux
- **Par téléphone auprès d'Allô Autonomie** au 0 801 801 100 (appel gratuit), du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.



## Retour sur la réunion publique sur la sécurité

**Le jeudi 21 mai s'est tenue la réunion publique consacrée à la sécurité, un rendez-vous annuel important permettant aux Chartripontains de s'informer sur la situation de la commune ainsi que sur les actions menées par les forces de l'ordre.**

Cette réunion était animée par le Lieutenant LORANGE de la Gendarmerie nationale, le Brigadier-Chef Principal Xavier RANO ainsi que Monsieur Dominique BOGÉ, Conseiller municipal délégué à la sécurité.

Cette année, la municipalité a souhaité mettre l'accent sur deux thématiques particulièrement actuelles : la cybersécurité et la sécurité routière. L'objectif était d'apporter aux habitants des informations concrètes et accessibles sur des préoccupations du quotidien.

Afin de toucher le plus grand nombre, cet événement a été largement annoncé grâce à la distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres.

La séance d'échanges avec le public a permis d'aborder de nombreux sujets, parmi lesquels :

- la sécurisation des téléphones portables et l'utilisation des antivirus ;
- les dépôts sauvages et les véhicules épaves ;
- la participation citoyenne et la vidéoprotection ;
- la limitation de vitesse à 30 km/h avenue du Château ainsi que la sécurité des pistes cyclables.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité des échanges.

Restons tous vigilants et mobilisés pour la sécurité de notre commune.

## Vivre ensemble

## Voyage à Cella pour la Feria de la Patata !

**Le comité de jumelage est une association qui a pour vocation de créer et de faire vivre des liens d'amitié, d'échanges culturels et de rencontres entre deux villes de pays différents.**

À Jouars-Pontchartrain, l'association Tope Là ! entretient depuis de nombreuses années des liens privilégiés avec la ville de Hammond aux Etats-Unis et la ville espagnole de Cella.

Dans ce cadre, elle propose aux Chartripontains un voyage à Cella du 11 au 14 septembre 2026, à l'occasion de la 25e édition de la célèbre « Feria de la Patata ». Ce séjour s'inscrit dans la continuité des célébrations des 20 ans du jumelage et permettra de partager un moment convivial avec nos amis espagnols.

Au programme : découverte de Teruel et de sa région, rencontres, animations festives et immersion dans les traditions locales. La Feria de la Patata est une grande fête populaire qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs dans une ambiance chaleureuse et authentique.



Chaque participant reste libre d'organiser son déplacement (voiture, avion, train ou covoiturage) et peut, s'il le souhaite, prolonger son séjour sur place.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre ces échanges et rendre possible l'organisation de ce voyage.

**Pour permettre à nos partenaires espagnols d'organiser l'accueil des visiteurs français, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le 30 juin en contactant l'association Tope Là !**

topela78760@gmail.com

<https://www.facebook.com/topela78>

Tél : 06 03 90 51 31

## Solidarité

## Le saviez-vous ? La médiathèque est partenaire du dispositif « Oasis Solidaire »

**Afin de mieux accompagner les personnes âgées lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicule, la commune s'associe au dispositif Oasis Solidaire, initié par l'association Les Petits Frères des Pauvres.**

Ce dispositif vise à mettre à disposition des lieux frais, accessibles et accueillants pour permettre aux aînés de trouver un espace de repos, de confort et de convivialité pendant les périodes de chaleur intense.

Ainsi, la médiathèque de la commune devient un lieu partenaire « Oasis Solidaire ». Pendant les horaires d'ouverture, les seniors peuvent y être accueillis dans un environnement climatisé et apaisant, propice à la détente, à la lecture ou simplement à une pause au frais durant les heures les plus chaudes de la journée.

Au-delà de la protection face aux risques liés à la canicule, cette initiative contribue également à maintenir le lien social et à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Par cette action, la commune et la médiathèque réaffirment leur engagement en faveur de la solidarité et du bien-être de tous, en particulier des plus fragiles.





# L'actualité en bref



Cérémonie

## Commémoration du 8 mai 1945

Une belle cérémonie de commémoration du 8 mai, organisée par l'association des anciens combattants, s'est tenue au monument aux morts. Étaient présents Monsieur le Maire, Thomas Mengelle-Touya, Madame Aude Plumeau, directrice de cabinet de la Préfecture, Madame Anne-Sophie Ronceret, députée de la 10e circonscription des Yvelines, ainsi que Madame Aurore Bergé, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

### Développement économique

## Petites Villes de Demain

L'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) a lancé en 2025 un programme de double évaluation de la démarche PVD (Petites Villes de Demain), à l'échelle nationale et régionale.

En Île-de-France, cette évaluation lancée début 2026 vise à :

- Apporter des clefs de lecture complémentaires à l'évaluation nationale ;
- Partager des éléments de bilan du programme avec les préfets de département, les partenaires locaux et régionaux ;
- Fournir des éléments de synthèse et des pistes d'amélioration permettant d'appréhender une éventuelle prolongation du programme PVD.

Jouars-Pontchartrain participe à cette évaluation en lien étroit avec la DDT des Yvelines. Les résultats de l'évaluation seront connus vers l'été 2026.



Culture

## Des collégiens espagnols accueillis à Jouars-Pontchartrain

Dans le cadre du jumelage entre Jouars-Pontchartrain et la ville espagnole de Cella, 35 collégiens et 3 professeurs ont été accueillis par les élèves du collège Saint-Simon. Après une semaine d'échanges, de visites et d'activités sportives, une cérémonie de clôture a été organisée en mairie avec l'association Tope Là. Chaque élève a reçu un diplôme et une bande dessinée, dans une ambiance conviviale placée sous le signe du partage et de la découverte.

### Environnement

## Nouvel arrêté concernant l'élagage et l'abattage

Depuis mars 2026, un arrêté réglementant l'élagage, l'abattage des arbres, ainsi que la taille des haies et autres végétaux est entré en vigueur. Afin de préserver la biodiversité et la faune, ces interventions sont désormais interdites du 16 mars au 15 août, et ce pour les années à venir. Merci de prendre en considération cette nouvelle réglementation.



Sport

## Retour sur les animations sportives

Les animations sportives organisées au gymnase Phélypeaux sont désormais devenues des rendez-vous attendus sur la commune. Proposées par le service des sports le vendredi précédant certaines vacances scolaires, elles permettent à tous de profiter gratuitement d'activités variées : badminton, kin-ball, tennis de table, basket, structures gonflables, parcours de motricité... Un goûter est également offert par la mairie.

Restez connectés aux différents canaux de communication de la mairie pour connaître les prochaines dates. Prochain rendez-vous le vendredi 3 juillet !



Sécurité

## Modification des limitations de vitesse

Depuis le mois de mars, la rue de Neauphle est passée à 30 km/h au lieu de 50 km/h. Le panneau d'entrée de ville de l'avenue du Château a également été déplacé afin de limiter la circulation à 50 km/h dès son emplacement, incluant le passage piéton de la rue de Chennevières. Ces aménagements visent à réduire les nuisances sonores et à renforcer la sécurité des piétons.



Solidarité

## Sensibilisation à la fibromyalgie

À l'occasion de la 33<sup>ème</sup> Journée mondiale de la fibromyalgie, le 12 mai, la commune a participé à la campagne « La France en Bleu ». Pour marquer son soutien aux personnes atteintes, la mairie a été illuminée en bleu, l'accueil décoré et les agents se sont également parés de cette couleur symbolique.

La fibromyalgie, maladie chronique encore méconnue, touche entre 2 % et 4 % de la population et impacte fortement le quotidien des patients. Renseignez-vous !

Séniors

## Colis des aînés

Le Conseil d'Administration du CCAS de Jouars-Pontchartrain a le plaisir de vous annoncer que le traditionnel « colis des aînés » est reconduit pour les fêtes de cette année 2026.

Nous proposons aux personnes âgées de 70 ans (dans l'année) et plus, de recevoir un colis gourmand composé de produits artisanaux de qualité afin de témoigner toute notre attention.

Un courrier précisant les modalités sera prochainement envoyé aux personnes concernées, directement en boîte aux lettres.

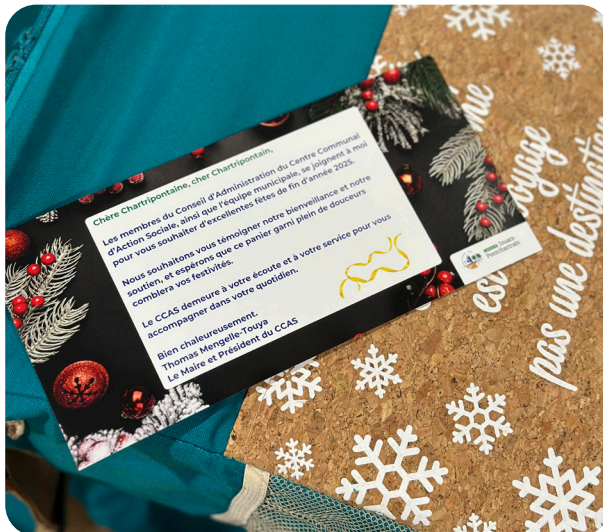


Jeunesse

## Ouverture d'une 9<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2026/2027

Nous sommes heureux de vous annoncer l'ouverture de la 9<sup>ème</sup> classe, à l'école maternelle Hélène Boucher.

Extrait du courrier reçu du directeur académique des services de l'Éducation nationale des Yvelines :  
*« Cette ouverture répond à une augmentation des effectifs et vise à garantir des conditions d'accueil favorables pour l'apprentissage des élèves. Ces arbitrages ont été pris, en première phase, après une analyse approfondie des effectifs, des projections démographiques et de la dotation départementale allouée pour la rentrée 2026. Ils visent à assurer une répartition équilibrée des moyens et à maintenir la qualité de l'enseignement sur l'ensemble du territoire. »*



## Sport

## Des équipements sportifs plus modernes et économes

Après la modernisation de l'éclairage du stade de la Bonde, la bulle de tennis a, elle aussi, bénéficié, en mars, d'une rénovation complète de son installation lumineuse. Ces nouveaux équipements, plus performants et économes en énergie, améliorent le confort des sportifs tout en réduisant la consommation électrique. La commune poursuit ainsi son programme de modernisation des équipements sportifs. Prochainement, l'éclairage du gymnase de la Bonde sera également rénové.



## Solidarité

## Un élan de solidarité au service du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune remercie chaleureusement les associations ACSJP, DIM et le Groupe Alcooliques Anonymes de JP pour leurs généreux dons. Ce soutien précieux permettra de renforcer les actions de solidarité menées auprès des habitants les plus fragiles. Par leur engagement, ces associations participent activement à la vie sociale et solidaire de notre commune.

## Évènement

## Retour sur la JPO du CoworkingJP

La 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Portes Ouvertes du coworking, organisée vendredi 22 mai sur le thème de la formation et de la carrière, a rencontré un grand succès sous un beau soleil. Cette année, davantage de Chartripontains ont participé aux échanges et ateliers. Les temps forts ont été le speed coaching et l'atelier consacré à l'intelligence artificielle. L'évènement s'est déroulé en présence du président et de la vice-présidente de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, Monsieur Bertrand Hauet et Madame Sylvie Beguier, du maire de Gambais Monsieur Raphaël Nivoit et de plusieurs élus de Jouars-Pontchartrain.





# Les papiers du numéro

## Hommage à Lucien Déora

**Nous souhaitons partager avec vous la triste nouvelle du décès de Lucien Deora, survenu le 12 avril 2026, dans sa 87<sup>ème</sup> année.**

Lucien et sa famille sont arrivés à Jouars-Pontchartrain en 1965.

Très vite il s'est investi dans la gestion communale en devenant conseiller municipal sous le mandat de M. Fanost où il s'est consacré à la voirie, à l'urbanisme et à la commission budget.

Sa formation initiale d'instituteur (École Normale de Versailles 1956-1960) l'a naturellement orienté vers la Caisse des Écoles et les affaires scolaires.

Après une pause de plusieurs années, il a rejoint l'équipe de Mme Roquelle participant aux commissions culture, urbanisme et voirie.

Passionné de musique classique, il a intégré le Chœur de la Mauldre et le Chœur Saint Martin.

Son amour pour l'histoire et l'archéologie, ainsi que son profond attachement à Jouars-Pontchartrain l'ont amené à devenir membre de l'association de promotion du site archéologique de Diodurum, l'APSAD, ainsi que de l'association « Jouars-Pontchartrain et l'Histoire ». Il se chargea du premier inventaire des biens mobiliers de la commune.

Lucien et son épouse Michèle, disparue en janvier 2025, étaient tous deux anciens moniteurs de centres



aérés et de colonies de vacances. Ils ont toujours été enthousiastes pour participer aux festivités de la commune telles que le carnaval, les animations et la Pontchar-Teuf. Ils n'hésitaient pas à s'investir dans la fabrication des décors et des banderoles. Lucien cousait lui-même la plupart des costumes de Michèle et les siens.

La fin de son mandat d'élu municipal en 2014 n'a pas mis un terme à son engagement envers la commune. Membre de la DIM, Lucien a distribué pendant une vingtaine d'années chaque édition du journal municipal dans les boîtes aux lettres des Chartripontains.

Nous garderons en mémoire sa disponibilité, sa gentillesse, son élégance, sa classe.

**Nous adressons nos sincères condoléances à Laurence, Marc et Sandra, ses enfants ainsi qu'à Gabrielle sa petite-fille.**

# Hommage à Serge Villain

**Le 12 mars 2026, Monsieur Serge Villain a tiré sa révérence.**

Agriculteur sur la commune depuis toujours, Serge suivait une tradition familiale. Serge a grandi dans une famille où l'on est agriculteur de père en fils (ou en fille). Il avait repris l'exploitation de Robert Villain, son père, au départ de celui-ci, et depuis quelques années, Laetitia, sa fille, a pris le même chemin. Essentiellement axée sur la culture céréalière, l'exploitation s'est peu à peu diversifiée pour pouvoir se maintenir, sans renier sa vocation agricole.

L'autre facette de Serge était son attachement à la commune. Né à Jouars-Pontchartrain, il y a passé son enfance et sa jeunesse et en connaissait le moindre chemin ou le plus petit recoin ainsi que le nom des maisons et de leurs habitants...

C'est dans ce cadre que, reprenant, en 1988, la place de son père au Conseil Municipal, il est devenu adjoint au maire Monsieur Jean Louis Fanost, auprès de qui il était chargé des travaux, de la voirie et des bâtiments communaux.

Son père avait été adjoint plus de 36 ans, et Serge sera engagé communal et protecteur de l'histoire du village depuis 1988, à différents postes.

Adjoint, puis conseiller municipal, lors du changement de maire, il était la mémoire vivante de la commune. Il en a suivi l'évolution, depuis cette époque, et est resté jusqu'à ces derniers jours attentif à tout ce qui s'y passe, n'hésitant pas avec son « franc parler » à dire, parfois de façon très directe, son état d'esprit ou apporter ses critiques, mais aussi à faire découvrir les trésors cachés de notre commune à tous.

Il était agriculteur dans l'âme et on disait souvent de lui : « s'il n'en reste qu'un, ce sera lui » mais il savait aussi vivre et profiter de la vie.

Il a participé longtemps aux activités du « Foyer Rural » à l'époque de la création de celui-ci, puis de sa montée en puissance. Il était l'un des premiers à organiser des soirées d'animation et de réceptions.

Il était très actif aussi lors des périodes d'hiver et beaucoup d'anciens se souviennent de son tracteur et sa lame quand il dégagait les routes enneigées, permettant ainsi aux voitures de circuler, et même parfois avec le même tracteur, de sortir les véhicules des ornières...



En 2014, il est devenu conseiller municipal d'opposition pour défendre et protéger le caractère de la commune et maintenir au sein des élus, le sens de la ruralité.

Toujours constructif, il savait passer son expérience et ses connaissances à tous et appréciait, par-dessus tout, de présenter « sa commune » aux petits nouveaux qui arrivaient, habitants ou élus, et éviter ainsi de la voir se dégrader.

Un des derniers plaisirs de Serge a été une action engagée par la municipalité (grâce à Helena Ramalho, adjointe aux affaires scolaires), et du Centre de Loisirs, sur une initiative de l'ASCERB (association qui défend notre environnement).

Il s'est agi de faire découvrir son métier d'agriculteur aux jeunes écoliers de l'école Jacques Prévert, de les initier à la reconnaissance des céréales, de leur culture, et de les balader avec son tracteur dans une grande charrette sur les chemins ruraux et dans les champs : les enfants s'en souviendront longtemps et cette action va être reconduite cette année.

Après de multiples problèmes de santé, qu'il a surmontés avec beaucoup de courage malgré les douleurs, il a fini par lâcher la rampe le 12 mars à quelques jours d'une nouvelle élection municipale à laquelle il a continué à s'intéresser jusqu'aux derniers temps.

**Nos pensées vont bien sûr à sa famille et à sa compagne, ainsi qu'à tous ses amis proches. Nous ne t'oublierons pas, Serge ! Tu restes avec nous pour veiller sur l'évolution de la commune.**

# Appel au civisme : Stop aux mégots !

Chaque jour, dans nos rues, sur les trottoirs, aux abords des arrêts de bus ou des espaces verts, des mégots de cigarette sont jetés au sol.

Ce geste, souvent perçu comme insignifiant, constitue pourtant l'un des déchets les plus polluants de notre quotidien : le mégot est considéré comme le premier déchet plastique au monde.

Le filtre d'une cigarette est en acétate de cellulose, un plastique particulièrement résistant. Conçu pour retenir une partie des substances issues de la combustion du tabac, il concentre en réalité de nombreux éléments toxiques : nicotine, goudrons, métaux lourds comme le plomb ou l'arsenic, et parfois même des composés cyanurés. Un mégot usagé devient ainsi un concentré de polluants.

Contrairement à une idée encore répandue, un mégot ne disparaît pas en quelques années. Les recherches scientifiques récentes montrent qu'il peut mettre plus de dix ans à se dégrader dans l'environnement. D'ailleurs il ne disparaît pas totalement mais se fragmente progressivement en microplastiques, qui persistent durablement dans les sols et les milieux aquatiques.

Un mégot jeté au sol est facilement emporté par le vent et la pluie jusqu'aux océans, où il contribue à une pollution continue.

Un seul mégot jeté dans l'eau peut libérer des substances toxiques capables de contaminer jusqu'à 500 litres d'eau et de perturber durablement la biodiversité aquatique en entrant dans la chaîne alimentaire.

Aujourd'hui, chacun peut contribuer à réduire cette pollution en adoptant des gestes simples au quotidien.



# Passeport du civisme : préserver son environnement

La médiathèque s'est associée au projet du "Passeport du civisme" de l'école primaire Jacques Prévert. Dans ce cadre, Mélanie, bibliothécaire et ambassadrice du projet sur la thématique « Préserver son environnement », a accompagné les élèves de CM1 autour d'une action collective dédiée à l'écologie et aux gestes du quotidien.

Pour valider leur thème et obtenir un tampon sur leur passeport, les élèves devaient réaliser deux actions. La première consistait à choisir et emprunter, avec leurs classes, des ouvrages autour de la protection de la planète dans le coin des Colibris de la médiathèque. La seconde invitait les enfants, avec l'aide de leurs trois professeures, à noter une action qu'ils réalisent déjà ou une idée d'écogeste à leur niveau en faveur de l'environnement.

De nombreuses propositions ont été partagées : ramassage des déchets, économies d'eau et d'énergie, recyclage, protection de la nature... ainsi que plusieurs idées parfois très originales et inspirantes. Un grand merci aux institutrices et à leurs élèves pour leur participation active, leur enthousiasme et leur engagement en faveur de l'environnement.

## LES ECOGESTES

des élèves de CM1

On pourrait installer des jardins dédiés aux oiseaux.

Moi pour préserver la nature je vais à l'école à pied, à la bibliothèque à pied, au foyer rural aussi. Et je prends un demi-sopalin.

Je ramasse les déchets avec des pinces à déchets dans la rue tous les jours en promenant mes chiens

Il faudrait créer des maisons faites avec des plantes.

J'aimerais qu'on arrête de couper les arbres.

Je plante dans mon jardin des tomates, des poivrons et des piments.

Il faudrait créer des voitures sans moteur.

J'aimerais moins de marées noires. Ce pétrole tue les animaux ! ET CA JE DETESTE !

Un jour, dans la cour, on a sauvé une abeille qui pouvait se faire écraser parce que c'est important car, grâce à elles on a du miel et des fruits

Si on jette un déchet on prend une amende.

# Les enfants « céréalisent » le projet grandit avec les CM2

Après une première saison menée avec les enfants du centre de loisirs, l'opération « Les enfants céréalisent » franchit une nouvelle étape à Jouars-Pontchartrain. Cette année, le projet s'élargit aux trois classes de CM2 de l'école primaire, aux côtés d'un groupe d'enfants du centre de loisirs.



Cette initiative pédagogique permet aux enfants de découvrir concrètement le cycle de vie des plantes, du semis jusqu'à la moisson. Sur un carré cultivé au sein même de l'école primaire, les élèves participent activement aux différents stades de développement des cultures et suivent leur évolution au fil des saisons. Pour cette seconde édition, les enfants cultivent du lin et des céréales, des productions emblématiques de notre territoire et parmi les principales cultures présentes dans la plaine agricole de Jouars-Pontchartrain.

Ce projet est à l'initiative de l'ACSERB, en partenariat avec la commune. Les ateliers pratiques sont animés avec l'accompagnement d'une intervenante de l'association Terre & Cité, qui guide les enfants dans leurs découvertes et leurs observations.

En parallèle des temps de culture à l'école, plusieurs sorties sont organisées afin de compléter cette immersion dans le territoire local. Les enfants visiteront notamment la pépinière de Jouars-Pontchartrain ainsi que les exploitations agricoles de Laëticia Villain et Martin Fanost, qui participent directement au projet en guidant eux-mêmes les visites.

Ces rencontres permettent d'aborder différents thèmes liés à la nature et à l'agriculture : les saisons, la lecture du paysage ou encore la découverte des écosystèmes

locaux — zones humides, champs, pâtures et forêts. À travers cette opération, les enfants découvrent ainsi de manière concrète les richesses du territoire chartripontain et le rôle essentiel des agriculteurs locaux dans la préservation et la vie de notre environnement rural.

Un grand merci à l'ensemble des partenaires et des participants qui rendent cette opération possible : l'ACSERB, l'association Terre & Cité, les équipes enseignantes et d'animation, les agriculteurs et acteurs locaux mobilisés auprès des enfants tout au long de l'année.





# Votre nouvelle équipe municipale

À l'issue des élections municipales, la liste « Unis pour Jouars-Pontchartrain » a obtenu 64 % des suffrages dès le premier tour, témoignant de la confiance accordée par les habitants au projet porté pour la commune.

Lors du conseil municipal d'installation du 21 mars, Monsieur Thomas MENGELLE-TOUYA a été élu maire de Jouars-Pontchartrain et entouré d'une nouvelle équipe municipale engagée au service du territoire et de ses habitants.

Le conseil municipal est désormais composé de 24 élus issus de la liste majoritaire « Unis pour Jouars-Pontchartrain », de 3 élus de la liste « Continuons ensemble » et de 2 élus de la liste « JP demain ». Afin d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité et le suivi des projets municipaux, 8 adjoints au maire et 5 conseillers délégués ont été désignés dans différents domaines de la vie locale (cf trombinoscope).

## Liste majoritaire : « Unis pour Jouars-Pontchartrain »



**Thomas Mengelle Touya**

Maire de Jouars-Pontchartrain  
2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines  
Conseiller communautaire



**Christine Stoops**

1<sup>ère</sup> Adjointe, déléguée à la santé et aux solidarités  
Conseillère communautaire



**Patryk Magnier**

2<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à la communication, au numérique et au développement économique  
Conseiller communautaire



**Hélène Ramalho-Claudio**

3<sup>ème</sup> Adjointe, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au scolaire



**Wulfran Gampackat**

4<sup>ème</sup> Adjoint, délégué aux infrastructures, équipements et espaces verts



**Morgane Guezenc**

5<sup>ème</sup> Adjointe, déléguée à l'aménagement du territoire  
Conseillère communautaire



**Alexis Godin**

6<sup>ème</sup> Adjoint délégué à la vie associative, à la démocratie participative et au vivre ensemble  
Conseiller communautaire



**Marie-Laure Roquelle**

7<sup>ème</sup> Adjointe, déléguée aux finances  
Conseillère communautaire



**Francis Costard**

8<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux sports, à la culture, aux loisirs et au patrimoine



**Hélène Sutra**

Conseillère municipale, déléguée aux ressources



**Willy Boyé**

Conseiller municipal, délégué à l'environnement, l'écologie et la biodiversité



**Laurent Gisquet**

Conseiller municipal, délégué au droit des sols



**Dominique Bogé**

Conseiller municipal, délégué à la sécurité



**Laurent Le Pavéc**

Conseiller municipal, délégué à la voirie



**Fatima d'Asta**

Conseillère municipale



**Flavie Hourtolou**

Conseillère municipale



**Élodie Dubus**

Conseillère municipale



**Amandine Lotodé**

Conseillère municipale



**Anibal Da Costa**

Conseiller municipal



**Pierrette Defrance**

Conseillère municipale



**Pierre-André Fauchery**

Conseiller municipal



**Karine Sébastien**

Conseillère municipale



**Thierry Wintzenrieth**

Conseiller municipal



**Audrey De Saint-Pol**

Conseillère municipale

## Listes d'opposition

### « Continuons ensemble »



**Aline Metayer**  
Conseillère  
municipale



**Justine Thomasset**  
Conseillère  
municipale



**Cynthia Dilasseur**  
Conseillère  
municipale

### « JP demain »



**Olivier Gousseau**  
Conseiller  
municipal



**Julia Lynch**  
Conseillère  
municipale

## Nouveau conseil communautaire



**Suite aux élections municipales de mars 2026, le Conseil communautaire s'est réuni afin d'élire son nouveau président et ses nouveaux vice-présidents.** À cette occasion, Bertrand HAUET a été élu Président de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines et Monsieur le Maire, Thomas MENGELLE-TOUYA, a été élu en tant que 2ème Vice-Président. Cette reconnaissance est un gage de confiance envers notre Maire. Jouars-Pontchartrain retrouve ainsi sa vice-présidence perdue en 2020, ce qui lui permettra de peser à la hauteur de son importance au sein de la Communauté de communes. Cette nouvelle gouvernance permettra d'être plus à l'écoute des communes, dans un esprit de coopération, de responsabilité, et d'efficacité. L'ambition de cette nouvelle équipe est de renforcer le rôle de la Communauté de communes avec des actions concrètes au service des habitants : développement économique, préservation et aménagement du territoire, services au quotidien.

### Liste des nouveaux élus de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines

**Président :** Bertrand HAUET – Saint-Germain-de-la-Grange

**1<sup>er</sup> Vice-Présidente :** Sylvie BEGUIER – Beynes

**2<sup>ème</sup> Vice-Président :** Thomas MENGELLE-TOUYA – Jouars-Pontchartrain

**3<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Nadine GOHARD – Thiverval-Grignon

**4<sup>ème</sup> Vice-Président :** Xavier MURAT : Villiers-Saint-Frédéric

**5<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Françoise CHANCEL – Le Tremblay-sur-Mauldre

**6<sup>ème</sup> Vice-Président :** Michel ROUX – Les Mesnuls

**7<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Régine FRANCOIS – Goupillières

**8<sup>ème</sup> Vice-Président :** Raphaël NIVOIT – Gambais

**9<sup>ème</sup> Vice-Président :** Xavier ADAM – Galluis

**10<sup>ème</sup> Vice-Présidente :** Timothée SITKO – Autouillet

**11<sup>ème</sup> Vice-Président :** Gérard PATIN – La Queue-lez-Yvelines

## Le bureau municipal

**Le bureau municipal** est une instance composée du maire, de ses adjoints et des conseillers délégués. Il se réunit régulièrement (tous les 15 jours actuellement sur notre commune) pour organiser la vie de la commune et préparer les décisions importantes. Il permet ainsi de faire avancer les projets du quotidien : travaux, écoles, circulation, animations, sécurité, environnement ou encore budget communal. Même si les décisions officielles sont votées par le conseil municipal, le bureau municipal joue un rôle essentiel de préparation et de coordination afin d'assurer un fonctionnement efficace de la collectivité.

## Les commissions municipales

**Les commissions municipales** sont des groupes de travail composés d'élus municipaux. Elles permettent d'étudier en détail les sujets liés à la vie de la commune avant qu'ils ne soient présentés au conseil municipal. Chaque commission est généralement consacrée à un domaine précis. Au sein de ces commissions, les élus échangent, analysent les besoins de la commune et préparent des propositions ou des projets. Elles ont un rôle consultatif : elles ne prennent pas de décision définitive, mais elles contribuent à préparer le travail du conseil municipal en apportant réflexion, expertise et suivi des dossiers. Elles permettent ainsi d'assurer un travail plus approfondi et une meilleure organisation des projets municipaux au service des habitants.

Accédez via ce QR code à la liste des membres des différentes commissions municipales, des comités de gestion, du conseil d'administration du CCAS ainsi que les représentants de la commune dans les organismes extérieurs (SIRYAE, SIARC, ...).





# Finances communales et vote du budget 2026

**Le compte administratif et le budget primitif 2026 ont été présentés et votés au Conseil Municipal du jeudi 23 avril 2026.**

**Malgré un contexte économique préoccupant et un désengagement de l'Etat, la commune a pu préserver les équilibres financiers grâce à de bons résultats.**

Le résultat de l'exercice 2025 se solde par un résultat excédentaire, tant en fonctionnement qu'en investissement, à hauteur de 803 944 €. Ce bon chiffre de l'année N-1 permet, en cumulant avec les excédents antérieurs, de bénéficier d'un résultat global de clôture de 4 121 414 € conservant ainsi les marges de manœuvre construites sur les précédents mandats.

Ceci va permettre à la commune de réaliser les investissements prévus, en maintenant les mêmes taux de fiscalité locale. Le vote des taux communaux pour 2026 est donc identique à celui de 2025. Rappelons que la dernière augmentation remonte à 2017.

Il faut souligner cet effort, dans un contexte national où :

- L'État est financièrement de moins en moins présent auprès des collectivités territoriales ;
- Les subventions se tarissent (et parfois s'arrêtent) auprès de tous nos financeurs.

Les incertitudes sont importantes pour l'avenir.

À titre d'exemple, sur le chapitre « dotations et participations », une baisse de 321 622 € est, en effet, à enregistrer pour 2026 par rapport à 2025.

La commune poursuit les investissements commencés en 2025 :

- 1 375 414 € ont été votés au budget pour permettre l'extension de l'école primaire JP 3, ces travaux permettant l'accueil de nouvelles classes ;

- La rénovation de la voirie doit aussi continuer par :
  - La poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage sur la rue Saint-Louis, une partie de la rue de Neauphle et de la rue Saint-Frédéric,
  - L'aménagement du carrefour de la route départementale 15 sur l'avenue du Château et de la route de Chennevières,
  - La réalisation du dernier tronçon sur la rive de la route départementale 23.
- 43 000 € vont être consacrés au remplacement et à l'extension de la vidéoprotection.

La commune prévoit aussi d'engager de nouveaux chantiers, comme :

- La réalisation d'une étude des installations d'éclairage public en vue de moderniser le fonctionnement et l'appareillage existant ;
- La modernisation des panneaux lumineux d'information communale ;
- Les études pour la création d'une « halle des saveurs » dans le local commercial (anciennement garage Citroën) route de Paris ;
- L'installation de la nouvelle maison médicale.

**La commune a contracté un prêt de 505 000€ avec la Banque Des Territoires pour l'achat de la future « halle des saveurs ».** Le montant de celui-ci correspond à 3 % du budget global du BP 2026. Le taux d'intérêt est bas, 2.1%. L'obtention de ce prêt, permet à la collectivité d'attendre l'obtention d'une subvention qui ne sera pas notifiable avant la fin de l'année.

# Recettes



**Fonctionnement**  
11 481 994 €

..... dont .....

- 5 391 474 € ..... Impôts et Taxes
- 1 059 125 € ..... Produits et Services
- 594 281 € ..... Dotations et Subventions



**Investissement**  
5 890 168 €

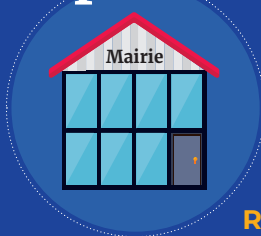
..... dont .....

- 1 628 715 € ..... Subventions d'investissement
- 528 000 € ..... Dotation fonds divers et réserves

# Dépenses



**Intérêts de la dette**  
10 000 €



**Remboursement capital emprunté**  
51 000 €

**Fonctionnement**  
11 481 994 €

..... dont .....

- 4 919 160 € ..... Salaire du personnel communal
- 180 000 € ..... Subvention aux associations

**Investissement**  
5 890 168 €

..... dont .....

- 1 375 414 € ..... École et accueil de loisirs : Agrandissement JP3
- 19 500 € ..... Remplacement de mobiliers
- 180 658 € ..... Entretien patrimoine ville
- 670 000 € ..... Voirie dont :
  - Aménagement du carrefour RD15 rue de Chennevières
  - Enfouissement d'une partie des réseaux rues Saint-Louis, de Neauphle et Saint-Frédéric
  - Entretiens et réparations chaussées
- 124 000 € ..... Aménagement d'un tronçon mixte piéton et cycliste en rive de la route départementale 23
- 75 000 € ..... Modernisation Éclairage Public
- 43 000 € ..... Extension Vidéoprotection
- 44 148 € ..... Équipements techniques du gymnase Phélypeaux
- 40 000 € ..... Mise aux normes des équipements techniques gymnase de la Bonde
- 15 000 € ..... Éclairage du court de tennis



## Informations financières par habitant en 2025

- 1 079 € ..... Dépenses réelles de fonctionnement
- 389 € ..... Dépenses d'équipement brut
- 0 € ..... Encours de dette
- 1 260 € ..... Recettes réelles de fonctionnement
- 47 € ..... Participation État

Retrouvez le détail du budget et des projets 2026 sur [www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)





# Le Tour de France passera à Jouars-Pontchartrain

La commune de Jouars-Pontchartrain aura le plaisir d'accueillir le passage du Tour de France le dimanche 26 juillet.

À cette occasion, des festivités seront organisées pour animer le centre-bourg. Nous vous communiquerons le programme prochainement.

Cet événement sportif majeur entraînera cependant des adaptations temporaires de circulation afin d'assurer la sécurité des coureurs, des spectateurs et des riverains

Nous vous invitons à :

- Anticiper vos déplacements ;
- Limiter l'usage de la voiture durant les horaires de passage ;
- Respecter les consignes des forces de l'ordre et des signaleurs ;
- Privilégier les déplacements à pied lorsque cela est possible.

La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension et leur participation à la réussite de cet événement exceptionnel !



## Circulation et points de cisaillement

Afin de permettre certains déplacements des riverains avant la fermeture complète du parcours, des points de cisaillement seront mis en place.

Les points de cisaillement de la commune resteront ouverts jusqu'à 30 minutes avant le passage de la caravane publicitaire, soit jusqu'à 14h03 et seront situés aux intersections suivantes :

- Route du Pontel / Rue Mazières
  - Rue Saint-Frédéric / Rue Sainte-Anne / Route de Paris
- Après cet horaire, les traversées ne seront plus autorisées jusqu'à la fin complète du dispositif de course.

Le stationnement sera interdit le long de la route de Paris et de la route du Pontel. Tous les détails vous seront communiqués ultérieurement.

## Animations Tour de France 2026

Dimanche 26 juillet  
à partir de 10h

Route du Pontel  
Route de Paris





### Fermetures des rues

À noter que toutes les rues donnant sur la route du Pontel et la route de Paris seront fermées au niveau des intersections.

#### Route du Pontel :

Rue des Artisans, Rue de l'Écorcherie, Rue des Fontaines / Rue de la Porte d'Andin, Sente de la Cimballe, Rue Saint-Louis, Rue Mazières / Rue Saint-Frédéric / Route de Paris.

#### Route de Paris :

Rue de Neauphle, Route de Jouars, Rue des Roussières, Chemin du Fond de Bienval, Rue de la Fraiserie, Domaine de Pontchartrain, Sentier Virginie, Carrefour D25 / Rue du Château Vilain.



### Qu'est-ce qu'un point de cisaillement ?

Un point de cisaillement est un passage sécurisé permettant de traverser le parcours du Tour de France lorsque les conditions de sécurité le permettent et sous le contrôle des forces de l'ordre et des signaleurs.

Concrètement, les véhicules et piétons peuvent franchir la route empruntée par la course uniquement :

- Entre deux passages de véhicules de l'organisation,
- Lorsque l'écart de sécurité est suffisant,
- Et avec l'autorisation des agents présents sur place.

Ces traversées restent toutefois ponctuelles et peuvent être interrompues à tout moment selon l'avancée de la course.

### Retrouvez le planning de passage du Tour

#### 1 Passage des cadets cyclistes

Un groupe de jeunes cyclistes licenciés, encadrés par les véhicules de l'organisation et des signaleurs, passera sur la commune à partir de 12h03 afin d'ouvrir le parcours avant l'arrivée de la caravane publicitaire et de la course.

#### 2 Passage de la caravane publicitaire

La caravane publicitaire, composée d'environ 180 véhicules, partira de Thoiry à 14h10.

- Entrée dans Jouars-Pontchartrain : 14h33
- Sortie vers Plaisir : 14h38

La traversée de la caravane sur la commune durera environ 5 minutes.

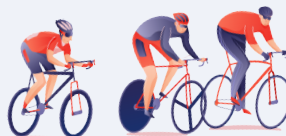


#### 3 Passage des coureurs

Le départ de la course sera donné à Thoiry à 16h25.

- Arrivée des premiers coureurs à Jouars-Pontchartrain : 16h46
- Passage des derniers coureurs estimé vers : 16h48
- Entrée sur Plaisir : entre 16h51 et 16h53

Les coureurs traverseront la commune pendant environ 5 minutes.





# Vie des associations

// ABC&O

## L'Académie de Ballets Classiques & Jazz : une saison s'achève, une autre, un peu spéciale, se prépare en coulisse !

La saison 2025-2026 entame sa dernière ligne droite. Après deux jours de gala sur le thème «des contes», qui a ravi les petits comme les grands, l'ABC&O clôturera l'année scolaire par une surprise. Devant le succès rencontré lors de sa première édition, l'Académie proposera aux plus jeunes, lors de leurs derniers cours de juin, de danser avec un de leurs parents ou autre personne de leur choix.

Comme chaque année, des cours d'essai auront lieu en juin. N'hésitez pas à consulter notre site internet ou nous appeler au 06 58 89 89 30 pour toute information sur les horaires de ces cours ouverts à toutes et à tous.

Il est l'heure maintenant pour l'ABC&O de préparer la prochaine saison, qui sera placée sous le signe de la



célébration des 10 ans de l'Association. Eh oui, déjà dix ans que nous proposons des cours de danse classique et jazz dans la commune. Une saison exceptionnelle riche en événements : sortie culturelle, concert et spectacle pour célébrer cet anniversaire.

Suivez-nous sur Facebook : [www.facebook.com/ABC&O/](http://www.facebook.com/ABC&O/)  
Pour en savoir plus sur l'ABC&O [www.abco-jp.fr](http://www.abco-jp.fr).

Nous contacter :

Mail : [contact@abco-jp.fr](mailto:contact@abco-jp.fr) - Tel : 06 58 89 89 30

// AC Chennevières

# On se retrouve en octobre

AC propose une fois par an un rendez-vous où on parle, on regarde, on déambule... C'est BOUGE TES PIEDS. Pas uniquement parce que l'on en a assez des réunions où l'on est enfermés. Pas seulement parce que le paysage est magnifique dans notre commune. Non ; un peu pour tout ça mais surtout parce qu'en marchant on constate les points sensibles lors de déplacements, notre fragilité face aux voitures, face aux routes sans espaces de sécurité pour les piétons et les cyclistes, c'est par cette expérience que l'on peut ensuite faire remonter le diagnostic aux élus pour trouver des solutions. Chaque année, BOUGE TES PIEDS vous propose de vivre un moment convivial pour constater que les déchets ne viennent pas seuls sur les bords des routes et qu'il est possible d'éviter ça ! Déjà, dix années d'engagement, d'idées, de projets et d'initiatives pour notre hameau et notre commune. Cette énergie collective pour faire bouger les choses est le ciment de AC.

Avec vous, repartons pour une nouvelle décennie !

2026 - LES 10 ANS D'AC

Association pour Chennevières

BOUGE TES PIEDS

Association pour Chennevières

JE VIS ICI DONC J'AGIS !

association.chennevieres@gmail.com

AC Chennevieres ac.chennevieres

Visitez notre site WEB

SCANNEZ

https://asso.chennevieres.wixsite.com/info

Renseignements : [association.chennevieres@gmail.com](mailto:association.chennevieres@gmail.com)  
 Facebook : [AC Chennevières](#)  
 Site : <https://asso.chennevieres.wixsite.com/info>

// ACSJP

# Au cœur de la convivialité chartripontaine

L'ACSJP, Association Convivialité Solidarité Jouars-Pontchartrain mène des actions pour réunir Chartripontaines et Chartripontains, petits et grands, autour d'événements festifs. Elle propose tout au long de l'année des moments de partage tels que des repas conviviaux, des animations culturelles et des ateliers créatifs. L'objectif est de renforcer les liens entre habitants, de rompre l'isolement et de valoriser la richesse humaine du territoire. Grâce à l'implication de ses bénévoles, l'association favorise un esprit d'entraide et de solidarité, tout en créant des souvenirs communs. Ouverte à toutes et tous, l'ACSJP encourage la participation citoyenne et invite chacun à contribuer, selon ses envies, à la dynamique locale.



Retrouvez-nous sur <https://www.acsjp.fr>

## // ADEE

## La protection de l'environnement d'Ergal

L'Association de Défense de l'Environnement d'Ergal (ADEE) compte aujourd'hui 66 adhérents. Elle mutualise compétences et moyens d'action pour défendre nature, cadre de vie et patrimoine grâce à des liens inter-associatifs avec des associations de Pontchartrain et des communes voisines, ses adhésions à JADE et aux Amis du PNR qui interviennent dans les Yvelines.

Pour les 2 grandes préoccupations qui nous animent aujourd'hui, nous solliciterons bientôt vos contributions :

- Maintien de la biodiversité en périphérie et au sein de la zone urbanisée ;

- Création d'une aire de convivialité au cœur du hameau ;
- Enfin, le nombre de conseillers de notre CA décroît pour atteindre la limite basse sous laquelle il sera impossible de fonctionner.

Nous lançons un dernier appel à des volontaires pour nous rejoindre. Sinon, nous devons stopper notre activité ou fusionner avec une autre association de Pontchartrain.

Candidature à : [adee.ergal78secretariat@gmail.com](mailto:adee.ergal78secretariat@gmail.com)

## // APSAD

## La ferme d'Ithe, au cœur du patrimoine et de l'archéologie

Cette année encore, notre association organise de nombreuses actions, événements et ateliers pour valoriser le patrimoine et favoriser la sensibilisation culturelle. Les 13 et 14 juin, à l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie (JEA), des visites guidées et des ateliers ont permis aux petits et grands de découvrir les métiers de l'archéologie et du patrimoine.

Comme chaque été, au mois de juillet, nos chantiers se poursuivront, offrant aux bénévoles et aux stagiaires l'opportunité de participer aux fouilles archéologiques ou à la restauration de l'étage du bâtiment principal.

Enfin, en septembre, lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP), nous proposerons des visites guidées et des ateliers ludiques et créatifs autour de la poterie, des fibules et de la fouille.



@apsadiodurum, Journées de l'Archéologie 2025

N'hésitez pas à suivre notre actualité sur le site internet : [apsadiodurum.fr](http://apsadiodurum.fr) ou sur nos réseaux sociaux : [@lafermedithe](https://www.instagram.com/lafermedithe)

// AJPH

## Programme de l'association « Jouars-Pontchartrain et l'Histoire »

Le samedi 30 mai a eu lieu une conférence sur le métier de la vigne, si présent dans nos hameaux jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle. Présentation d'une profession qui met en commun outils et savoir-faire et qui développe un habitat si particulier autour des cours communes du hameau des Bordes et de l'hôpital.

À venir :

- **Vendredi 26 juin** : conférence suivie d'une visite commentée de la Place Foch, anciennement Place Ronde, créée en 1755 avec son saut-de-loup et son haha ;



- **Samedi 19 septembre** : conférence sur la vigne à Pontchartrain et en octobre, une conférence sur la signification des noms de hameaux (Ergal, les Bordes, Chennevières), des noms de rues (La Cimballa, La Porte d'Andin, rue de la Motte, rue de la Brèche du Houx), des chemins et de lieux-dits (La Butte des Vignes, les Vannes, les Coudrais), car l'histoire de la commune se raconte à travers ces plus de 300 toponymes.

Pour nous contacter : [association.jph@gmail.com](mailto:association.jph@gmail.com)

// CMDJP

## Cours d'essai, concerts, gala et festivités au CMDJP

Le CMDJP termine cette saison en beauté avec plusieurs rendez-vous artistiques ouverts à tous avec notamment les stages de danse qui ont rencontré un très beau succès auprès des participants.

Venez découvrir le travail et le talent de nos élèves et professeurs en danse moderne, classique et orientale, ainsi qu'en musique avec les groupes et orchestres Pop-Rock, Jazz, les percussions, la chorale modern music et le chœur des enfants.

**Samedi 20 juin à 17h45** : Participation à la fête communale et de la musique ;

**Samedi 27 juin à 20h00 au Foyer Rural** : CONCERT « Beatles & plus si affinités » ;

**Dimanche 28 juin à 15h00 au Foyer Rural** : GALA de Danse sur le thème des « Mille et Une Nuits » ;

**Mercredi 1er juillet à partir de 17h00 au Conservatoire** : Festivités Musicales.

Accès en entrée libre. Venez nombreux encourager nos artistes.

**Nouveauté pour la saison 2026/27** : Cours de danse moderne (cours d'essai possibles pour les 8-16 ans, le samedi 20 juin de 11h15 à 12h15).

**De 8 à 16 ans**  
**Danse & Musique**

*Tu veux essayer ?*  
Réserve ton cours d'essai, c'est gratuit !

**Danse moderne** Samedi 20 juin de 11h15 à 12h15  
Atelier chorégraphique Mercredi 17 juin de 16h00 à 17h00

**Ateliers musicaux & Instruments** Portes ouvertes du 15 au 20 juin

Reservations : [secretariat@cmdjp.net](mailto:secretariat@cmdjp.net) - 09 50 05 98 74 - 07 62 45 10 25  
2, rue de Neauphle - 78760 Jouars-Pontchartrain

Renseignements : [secretariat@cmdjp.net](mailto:secretariat@cmdjp.net)  
09 50 05 98 74 - 07 62 45 10 25

// LECEF

## Les Écoles Chartripontaines en Fête : une fin d'année pleine de fêtes !

Depuis janvier, l'association poursuit son engagement avec de nouveaux projets pour les enfants. Cette année, deux événements viennent enrichir nos actions : une toute première boum des CM2 fin mai pour fêter la fin de l'école élémentaire, et une fête dédiée aux grandes sections début juin, pour célébrer leur passage en CP.

Retrouvez-nous le 20 Juin à la fête communale, où nous tiendrons un stand sucré avec diverses surprises pour petits et grands.

Puis le 27 Juin place à l'événement phare : la kermesse ! Un moment attendu par tous, qui ne peut exister sans l'aide des parents bénévoles. Tenir un stand, aider quelques



Crédit photo : WINTZENRIETH Frédérique

heures... chaque coup de main compte et fait la différence. Une tombola sera également organisée, avec de nombreux lots offerts grâce entre autres à la générosité de nos commerçants chartripontains.

Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour continuer à faire vivre ces moments inoubliables à nos enfants.

Mail : [ecolesenfetejp@hotmail.com](mailto:ecolesenfetejp@hotmail.com)

Facebook : [Ecoles Chartripontaines En Fête](#)

Instagram : [lecef\\_78760](#)

// TOPE LA

## TOPE LA ! Demandez le programme de votre comité de jumelage !

2026, encore une année riche en retrouvailles, échanges, animations et soirées ...

**Mars/avril** : Après la réception des collégiens espagnols/ Français (cf article page 13), le comité de jumelage a également soutenu financièrement (2500 €) le voyage d'échange des collégiens français à Cella.

**Les 18 et 19 avril** : Tope Là a enchaîné une soirée cabaret portugaise et un Loto géant toujours aussi plébiscité.

**Le 23 mai** : Soirée Louisiane.

**À vos agendas !**

**Le 5 septembre** : Nous serons au forum des associations. Venez découvrir votre comité de jumelage !

**Du 11 au 14 septembre** : Nous organisons un voyage à CELLA pour les 25 ans de la grande Fête de la Patate.



Et pour l'automne/hiver, rejoignez nous pour vos soirées Louisiane et Rock ! (Dates à venir)

Vous êtes intéressé(e)s ? ? Infos sur le site et la page Facebook de l'association.

Pour suivre notre actualité et nous contacter :

Facebook : [TOPE là | Jouars-Pontchartrain](#)

Mail : [topela78760@gmail.com](mailto:topela78760@gmail.com)

La Fédération des Foyers Ruraux des Yvelines  
organise des sessions BAFA et BAFD !

# PASSE TON BAFA BAFD

A VENIR !  
EN EXTERNAT

## Session formation générale BAFA

Du 18 au 25 Avril 2026  
Du 04 au 11 Juillet 2026  
Du 15 au 22 Juillet 2026  
Du 17 au 24 Octobre 2026

380€

## Session d'approfondissement BAFA

Thème : *Petits et Grands Jeux,*  
*Organisation de Séjours*  
Du 27 Avril au 2 Mai 2026  
Du 24 au 29 Août 2026  
Du 26 au 31 Octobre 2026

330€

## Session formation générale BAFD

Du 16 au 20 Mars et du 23 au 27 Mars 2026

400€

Pour s'inscrire  
Infos

sur [bafa-bafd-foyersruraux.org](http://bafa-bafd-foyersruraux.org)  
[bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org](mailto:bafa.d-foyersruraux78@mouvement-rural.org)  
06 08 91 45 12

FDFR78 - Design : FDFR77 - Ne pas jeter sur la voie publique



Fédération Départementale  
des Foyers Ruraux des Yvelines  
Place du 8 Mai - 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN  
📍 [bafa.fdr78](https://www.bafa.fdr78.org) 📧 [yvelines.foyersruraux.org](mailto:yvelines.foyersruraux.org)





## UNIS POUR Jouars - Pontchartrain

Pour ce nouveau mandat, nous avons souhaité faire évoluer les espaces d'expression du journal municipal en créant une tribune de l'équipe majoritaire.

Le journal communal a avant tout vocation à informer sur la vie de notre commune, ses projets, ses services, ses associations et les actions menées au quotidien au service des habitants.

La tribune répond à une autre logique. C'est un espace d'expression et de positionnement, permettant aux différents groupes représentés au Conseil municipal de partager librement leurs analyses, leurs convictions ou leurs points de vue sur les sujets qui concernent notre commune.

Il nous a donc semblé naturel que l'équipe majoritaire dispose également de cet espace identifié, distinct des pages d'information municipale.

Nous souhaitons que ces tribunes contribuent à nourrir un débat démocratique respectueux et transparent, au service de l'intérêt général et de l'avenir de Jouars-Pontchartrain.

Bien entendu, cet espace ne remplace pas les échanges directs avec les habitants. Nos élus restent pleinement mobilisés, présents sur le terrain et à votre écoute tout au long de l'année.

À l'heure où débute cette nouvelle mandature, nous abordons ce travail dans un esprit d'écoute, de respect et de dialogue. Si les sensibilités peuvent parfois différer, nous sommes convaincus que l'ensemble des élus partage une même volonté : agir pour notre commune et améliorer le quotidien de tous les Chartriptontains.

L'équipe Unis pour Jouars-Pontchartrain  
Internet : [unispourjouarspontchartrain.fr](http://unispourjouarspontchartrain.fr)  
Facebook : UnisPourJP



Restons vigilants et engagés pour notre commune.

À l'issue des dernières élections, vous avez été nombreux à soutenir notre démarche fondée sur l'écoute, la proximité et l'engagement.

Nous tenons à vous remercier sincèrement, une nouvelle fois, pour la confiance que vous nous avez accordée.

Aujourd'hui, notre rôle d'élues au sein du conseil municipal est essentiel : contribuer avec vigilance aux décisions prises, tout en étant force de proposition pour défendre l'intérêt général et accompagner les projets utiles à notre commune.

Le dernier conseil municipal a abordé des sujets majeurs : organisation des commissions, orientations budgétaires, projets d'aménagement et partenariats. Ces choix ne sont pas anodins : ils engagent durablement notre cadre de vie, l'utilisation des finances publiques et le développement de notre territoire.

Nous souhaitons que certaines orientations puissent encore gagner en lisibilité et que les conditions d'échange favorisent pleinement un dialogue constructif et transparent. La concertation avec les habitants, ainsi que la prise en compte des différentes sensibilités, nous semblent essentielles pour enrichir les décisions locales.

Nous sommes aujourd'hui trois élues — Aline Métayer, Justine Mimouni Thomasset et Cynthia Dilasseur — pleinement engagées pour représenter votre voix avec sérieux, exigence et sens des responsabilités. Nous porterons une attention particulière à la gestion financière, aux choix d'aménagement, à l'équilibre des projets et à leur impact concret sur le quotidien des habitants.

Nous continuerons à poser des questions, à demander des éclaircissements lorsque cela sera nécessaire et à proposer des contributions constructives, dans un esprit de dialogue et d'intérêt général. Plus que jamais, nous souhaitons rester proches de vous. Vos idées, vos attentes et vos préoccupations sont essentielles pour construire ensemble une commune à votre image, respectueuse de son identité et tournée vers l'avenir.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [continuonsensemble78@gmail.com](mailto:continuonsensemble78@gmail.com) et à nous suivre sur notre page Facebook « Continuons Ensemble ».



Nous tenons tout d'abord à remercier sincèrement les Chartriptontaines et les Chartriptontains qui nous ont accordé leur confiance en nous élisant au sein du conseil municipal. Ce soutien nous honore et nous engage. Nous continuerons, avec sérieux, détermination et

proximité, à défendre la vision que nous portons pour notre commune : celle d'un village à taille humaine, attaché à son identité, à son patrimoine, à sa tranquillité et à la préservation de son cadre de vie.

Notre engagement restera guidé par une conviction simple : Jouars-Pontchartrain doit se développer avec cohérence, sans perdre ce qui fait son caractère et sa qualité de vie. Les habitants attendent une gestion responsable, des projets utiles et une véritable ambition pour l'avenir de la commune.

C'est précisément ce qui manque aujourd'hui dans le budget 2026 présenté par la majorité municipale. Derrière des chiffres présentés comme rassurants, ce budget manque de souffle, de vision et d'orientations fortes pour préparer l'avenir. Il s'inscrit dans une simple logique de continuité, sans véritable projet structurant pour notre commune.

Nous contestons notamment le choix de contracter un emprunt de 505 000 € pour l'acquisition de la Halle des Saveurs, qui n'en a aucune, alors même que la commune prévoit un excédent budgétaire de près de 800 000 €. Dans ces conditions, pourquoi alourdir l'endettement communal ? Une gestion prudente et cohérente aurait dû conduire à financer cette acquisition sans recourir à l'emprunt, évitant ainsi des charges financières supplémentaires pour les années à venir.

Au-delà de la question financière, c'est surtout l'absence totale de vision autour de cette « Halle des Saveurs » qui interroge. Aucun véritable projet n'est aujourd'hui présenté aux habitants : ni stratégie commerciale claire, ni modèle économique défini, ni réflexion globale sur son intégration dans la vie locale. Cette acquisition ressemble davantage à une opération immobilière improvisée qu'à un projet mûrement réfléchi au service des Chartriptontains.

Nous rappelons également que le développement économique relève avant tout de la compétence de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines. La commune ne peut continuer à multiplier les initiatives isolées sans cohérence intercommunale ni articulation avec les compétences existantes. Là encore, l'absence de coordination et de vision d'ensemble est manifeste.

Enfin, ce budget traduit un manque de volonté de moderniser réellement la gestion communale. Aucun effort significatif n'est engagé pour maîtriser la masse salariale, qui continue de progresser sans réflexion de fond sur l'organisation des services municipaux.

Dans le même temps, les moyens consacrés à la sécurité restent insuffisants. Le nombre de policiers municipaux demeure trop faible au regard des attentes des habitants et des enjeux de tranquillité publique auxquels notre commune est confrontée. Jouars-Pontchartrain mérite mieux qu'une gestion sans ambition. Notre commune a besoin d'un cap clair, de projets utiles, d'une gestion rigoureuse et d'une véritable vision pour l'avenir. C'est cette exigence que nous continuerons à porter au conseil municipal, avec détermination et dans l'intérêt des Chartriptontaines et des Chartriptontains.

## Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

### 19 février 2026

#### Administration

Désignation du secrétaire de séance du conseil municipal du 19 février 2026  
 Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025  
 Prêt gracieux de salles aux listes candidates aux élections municipales 2026  
 Convention avec le Département bus PMI Foyer rural  
 Mise à disposition bureau assistante sociale Département des Yvelines

#### Finances

Admission en créances éteintes  
 Financement Banque des Territoires Manager de centre-ville

#### Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie

Acquisition amiable parcelle ZD6  
 Acquisition amiable parcelles B476 et B477

#### Enfance

Convention Neauphle-le-Château centres de loisirs

#### Santé

Approbation convention-cadre avec l'hôpital maison médicale

### 21 mars 2026

#### Administration

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 février 2026  
 Création de la commission Finances

#### Élections

Élection du Maire  
 Détermination du nombre d'adjoints  
 Élection des adjoints  
 Charte de l'élu local

### 9 avril 2026

#### Administration

Désignation d'un secrétaire de séance pour le conseil du 9 avril 2026  
 Approbation du précédent procès-verbal du 21 mars 2026  
 Création des commissions municipales  
 Détermination des représentants de la collectivité dans les organismes extérieurs  
 Création des comités de gestion  
 Fixation du nombre d'administrateurs au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)  
 Désignation des membres élus au conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)  
 Détermination des membres de la commission d'appel d'offres  
 Délégation du conseil municipal au Maire  
 Prêt terrain synthétique et vestiaires à titre gracieux au District des Yvelines de Football (DYF)

#### Intercommunalité

Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

#### Finances

Règlement budgétaire et financier  
 Débat d'orientations budgétaires

#### Aménagement du Territoire

Convention de prêt de terrains privés pour la fête communale 2026

#### Urbanisme

Autorisation de dépôt et de signature du permis d'aménager pour le parking de covoiturage

#### Développement Économique

Convention de partenariat pour les Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA) entre EVOLVEA VITRIL et le coworking de Jouars-Pontchartrain

#### Ressources humaines

Indemnités des élus  
 Formation des élus

### 23 AVRIL 2026

#### Administration

Désignation du secrétaire de séance du conseil municipal du 23 avril 2026  
 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2026

#### Finances

Approbation du compte de gestion du budget annexe Développement économique 2025  
 Approbation du compte administratif du budget annexe Développement économique 2025  
 Affectation du résultat du budget annexe Développement économique  
 Approbation du budget primitif annexe Développement économique 2026  
 Approbation du compte de gestion du budget principal 2025  
 Bilan des acquisitions et cessions 2025  
 Approbation du compte administratif du budget principal 2025  
 Affectation du résultat du budget principal  
 Autorisation de programme et crédit de paiement pour l'opération rénovation énergétique et extension de JP3  
 Autorisation de programme et crédit de paiement pour l'opération restauration intérieure de l'église Saint-Martin de Jouars Tranche 1  
 Approbation du budget primitif principal 2026  
 Taux de fiscalité directe locale



## Ils sont venus au monde

**GABARD FERNANDEZ Paola** ..... le 27 janvier 2026  
**MATHIS Éléanore** ..... le 03 février 2026  
**BONNINGUE Alice** ..... le 03 mars 2026

**BEGUE PHARAMOND  
dit D'COSTA Elio** ..... le 06 mars 2026  
**BOUDIN BACQUET Lou** ..... le 08 mars 2026



## Ils se sont unis

**GOUEZ Naomie  
et LUBRANO-LAVADERA Luc-Junior** ... le 02 mai 2026



## Ils nous ont quittés

**MARTEAU François** ..... le 17 décembre 2025  
**LASVERGNAS Martine  
épouse SAVE** ..... le 19 décembre 2025  
**HOUILLER Christian** ..... le 12 janvier 2026  
**GUIBRUNET Roger** ..... le 14 janvier 2026  
**RAZAVET Raymonde** ..... le 14 janvier 2026  
**BEUCHET Jean** ..... le 14 janvier 2026  
**FAVREAU Roger** ..... le 18 janvier 2026  
**RIGAL Jeannine  
veuve BONIFACE** ..... le 18 janvier 2026  
**RUELLÉ Josiane  
veuve POUPON** ..... le 23 janvier 2026  
**HARSCOËT Denise  
veuve CAZÉ** ..... le 31 janvier 2026  
**LLORET Claude  
veuve ROLLET** ..... le 03 février 2026  
**LEYBROS Jacqueline** ..... le 03 février 2026  
**DELEU Claude** ..... le 06 février 2026  
**MOREAU Mauricette  
veuve RENAULT** ..... le 19 février 2026  
**du MOULIN DE LA BRETECHE  
Odile veuve CORADIN** ..... le 20 février 2026  
**LESCANFF Jeannie  
veuve SACOMAN** ..... le 20 février 2026  
**FLORIO Anna  
veuve MANES** ..... le 28 février 2026  
**VILLAIN Serge** ..... le 12 mars 2026  
**BRÉGENT Bernard** ..... le 26 mars 2026  
**LEFEUVRE Félix-Bernard** ..... le 29 mars 2026  
**STEINMETZ Marguerite  
veuve BLADOU** ..... le 03 avril 2026

**HARANCQ Josiane** ..... le 07 avril 2026  
**DÉORA Lucien** ..... le 12 avril 2026  
**AUGER Gilberte  
veuve LE BRETON** ..... le 14 avril 2026  
**VERLY François** ..... le 15 avril 2026  
**PLUSQUELLEC Marie-Annick  
veuve DUBOZ** ..... le 25 avril 2026  
**GILLES Odette  
veuve GUILLOU** ..... le 1<sup>er</sup> mai 2026  
**FOURMOND Jean** ..... le 1<sup>er</sup> mai 2026  
**JAOUEN FÉLICITÉ** ..... le 10 mai 2026  
**MONNIER Simone  
veuve LAIRY** ..... le 16 mai 2026  
**RENIÉVILLE Marie-Louise  
veuve LAVALLARD** ..... le 19 mai 2026

### Erratum suite à la publication dans le journal de février

**PIECOURT Jeannine veuve MORENO :**  
décédée le 02 janvier 2026 et non le 02 janvier 2025



# L'agenda de la commune

## Fête communale et de la musique

Samedi 20 juin à partir de 14h  
Sur le terrain à côté du parc multi-activités

## Kermesse des écoles

Samedi 27 juin  
École Jacques Prévert

## Marché spécial : « On déjeune sur le marché »

Dimanche 28 juin  
Parking du foyer rural

## Fête nationale

Lundi 13 juillet  
Parc de la médiathèque



## Tour de France

Dimanche 26 juillet  
Route du Pontel / Route de Paris

## Marché nocturne

Samedi 5 septembre  
Parc de la médiathèque

## Café BD

En présence de l'auteur Edmond Baudoin.

Samedi 26 septembre 17h30 à 19h30

Médiathèque

## Festival de théâtre amateur

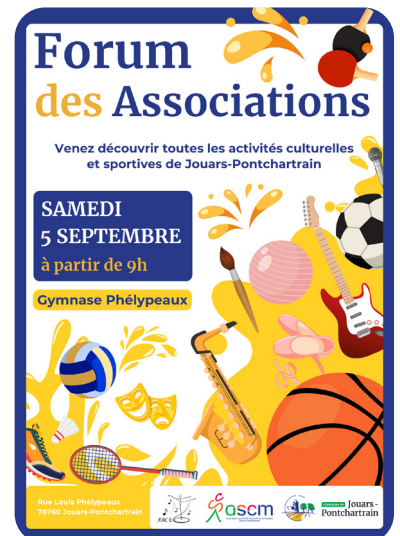
Gratuit sans inscription.

Vendredi 9 et samedi 10 octobre  
Foyer rural



Comme chaque année, la médiathèque participera à l'animation nationale Partir en livre, du 17 juin au 19 juillet 2026

Le thème de cette année est « Nos petits et grands héros ».



# FÊTE

# COMMUNALE ET DE LA MUSIQUE

**SAMEDI  
20 JUIN**

**de 14h à 2h**

Sur le terrain à proximité  
du parc multi-activités



## ANIMATIONS

Structures gonflables

Babyfoot géant

Mur d'escalade

Maquillage

Poneys

Quad

## CONCERTS

FEU D'ARTIFICE

SOIRÉE DJ

## RESTAURATION

[www.jouars-pontchartrain.fr](http://www.jouars-pontchartrain.fr)



commune de **Jouars -  
Pontchartrain**